## DÉPARTEMENT DU VAL D'OISE ARRONDISSEMENT DE SARCELLES CANTON DE MONTMORENCY COMMUNE DE MARGENCY

## EXTRAIT DE DELIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

\*Date de Convocation : 13/10/2023 \*Date d'Affichage : 13/10/2023 \*Conseillers en exercice : 23

\*PRÉSENTS: 17
\*VOTANTS: 19

L'an deux mille vingt-trois, le 19 octobre à 20 heures 30, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni sous la Présidence de Monsieur BRUN Thierry, Maire

Etaient présents: Monsieur Thierry BRUN, Maire

Madame Florence VILLE-VALLEE, Monsieur Bernard GLENAT, Monsieur Michel PLAIGNAUD, Madame Claudine BARRIE, Monsieur Mohammed NIFA Adjoints

Monsieur Hervé BERTRAND, Madame Nadine DAGUENET, Monsieur Fodié DIARRA, Madame Murielle FANOUILLERE, Monsieur Jean-Bernard LASMARRIGUES, Madame Isabelle LACOUR, Monsieur Thierry LACOUR, Madame Monique MORNACCO, Monsieur Thierry ROUSSELET, Monsieur Dominique REVEILLERE, Monsieur Olivier SCARSETTO,

## **Etaient absents excusés:**

Madame Muriel DANQUAH pouvoir à Monsieur Michel PLAIGNAUD,

Monsieur David DUMEUNIER pouvoir à Monsieur Thierry BRUN,

Madame Isabelle CORNELOUP, Madame Emilie POUJOL, Monsieur Fabien BOSC, Madame Sophie Rima GHADBAN,

Monsieur Hervé BERTRAND a été désigné Secrétaire de séance.

DEL 10: TARIFICATION EN CAS DE PERTE DES TROUSSEAUX DE CLES ou BIP ALARME DES SALLES MISES A DISPOSITION AUX ASSOCIATIONS

La Mairie de Margency met à disposition des Associations gracieusement, les salles municipales. Afin d'accéder à ces dernières, il a été mis en place des boitiers à l'entrée de chaque structure contenant à l'intérieur les clés et le bip de l'alarme.

La commission Vie Associative du 26 septembre a émis l'avis de mettre un tarif dissuasif si les trousseaux de clés venaient à être perdus

La commission des finances du jeudi 12 octobre a émis un avis favorable à l'unanimité au tarif de 100 € par clé ou Bip ce qui représente :

Pour la salle du Rideau Rouge, 2 clés + 1 Bip Alarme = 300 euros

Pour la salle des Baladins, 2 clés + 1 Bip Alarme = 300 euros

Pour la Salle du Grand Balcon, 3 clés = 300 euros.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Dominique Réveillère, vice-président de la commission Vie Associative et de Monsieur le Maire,

Le Conseil Municipal à l'unanimité,

Accusé de réception en préfecture 095-219503695-20231020-DEL1019102023-DE Date de télétransmission : 20/10/2023 Date de réception préfecture : 20/10/2023

## **FIXE** la tarification comme suit :

Pour la salle du Rideau Rouge, 2 clés + 1 Bip Alarme = 300 euros

Pour la salle des Baladins, 2 clés + 1 Bip Alarme = 300 euros

Pour la Salle du Grand Balcon, 3 clés = 300 euros.

<u>DIT</u> que le Président de l'Association n'ayant pas reposé le trousseau de clés recevra le titre de recettes de la part des services de la Mairie.

**DONNE** tous pouvoirs au Maire pour l'exécution de la présente délibération.

Le Maire certifie le caractère exécutoire de cet acte dès sa transmission en Sous-Préfecture le

La présent de l'objet d'un receptor exces de pouvoir devant le T.A de Ceptor de la compter de sa publication ou pour cation. Fait à Margency, le 20/10/2023